

Zeitschrift:	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
Herausgeber:	Verband Schweizerischer Privatschulen
Band:	27 (1954-1955)
Heft:	8
Rubrik:	Aus dem Wirken der Privatschulen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Education moderne et l'influence religieuse
† Aurèle Favre, Montmirail

L'éducation «moderne» cherche à octroyer aux jeunes beaucoup plus de liberté que n'en permettait l'éducation d'il y a 50 ou 100 ans. On considère que le jeune homme ou la jeune fille doivent faire plus tôt qu'autrefois l'apprentissage de leur liberté.

Faire le plus possible confiance malgré les risques à courir est admis par les éducateurs «à la page».

Dans le domaine religieux notre législation (C.C. art. 277) accorde en quelque sorte une majorité aux enfants âgés de 16 ans révolus, c'est dire que l'on reconnaît depuis longtemps qu'une contrainte dans ce domaine peut être préjudiciable à celui qui passe ou qui vient de passer par le stade de l'adolescence. Il n'est en effet aucun domaine où la contrainte imposée par autrui soit plus contraire à la dignité de l'être humain. Dieu invite l'homme mais il le laisse libre de choisir entre les deux chemins. Toute pression humaine exercée sur autrui dans le domaine spirituel ou religieux est contraire au plan de Dieu, elle est une violation de l'âme.

Si l'on veut exercer une influence religieuse sur les jeunes on doit donc se borner à les inviter à entrer en contact avec Dieu; c'est à Dieu seul qu'il appartient d'accorder ses dons, sa grâce, quand Il le veut.

On peut, certes, d'après les données actuelles de la psychologie, placer les jeunes dans des cadres ou des catégories définis, et l'on essayera de les éduquer, de les instruire en tenant compte de la place occupée par chacun.

Que savons-nous de l'âme des jeunes que nous voulons atteindre? Nous croyons parfois bien apprécier le développement spirituel de tel ou tel, développement qui nous serait révélé par des actes, des attitudes, des entretiens. Mais que d'estimations fausses, qu'aucune révision n'arrive à mettre au point. Aucune science ne pourra jamais nous révéler l'âme du prochain, qu'il soit enfant, adolescent ou homme. Connaissons-nous la nôtre propre?

En présence de cette grande inconnue, l'âme d'autrui, quels sont nos moyens d'exercer une influence religieuse tout en gardant ce respect dû à tout être?

On peut certes faire appel à l'intérêt intellectuel, instruire sur la religion, son histoire, ses grands hommes. On peut même faire de la théologie. Mais à elle seule cette méthode serait inopérante. La religion n'est pas une science, elle ne peut que s'adres-

ser à l'âme, à ce subconscient spirituel que possède tout être humain, le primitif comme le civilisé, l'enfant comme l'adulte; cette âme qui somnole ou qui inspire et anime l'être; cette âme qui peut aussi sembler absente.

Comment donc atteindre l'âme des jeunes? cette âme qui échappe à notre analyse et à notre investigation.

Nous ne nous occuperons que du cas de l'internat, ce dernier assumant, qu'il le veuille ou non, une responsabilité spirituelle, ceci tout spécialement si l'internat affiche une appartenance confessionnelle.

Dans un internat on se trouve en présence d'éléments très divers au point de vue religieux, même si ces éléments se rattachent tous à la même confession. Il y a eu non seulement l'influence exercée par le milieu familial, mais aussi le tempérament de chacun, ouvert ou fermé au domaine spirituel avec toutes les tendances intermédiaires. Il peut y avoir désir de pénétrer davantage dans la connaissance de Dieu, de Le trouver, comme aussi une réaction contraire pouvant provenir de plusieurs causes. Peut-on donc exercer une influence sur un ensemble de tant d'êtres divers présentant une variété telle qu'on ne songerait jamais à les réunir en une classe d'enseignement de langues ou de sciences. Cela peut en effet sembler impossible du point de vue pédagogique, mais dans notre ignorance de l'être intérieur d'autrui il n'y a qu'à accepter la situation, tout au plus pourrait-on répartir les élèves en groupes d'après leurs connaissances bibliques ou religieuses. Mais aspirations ou réactions contraires se côtoieront néanmoins. Il convient d'éviter de rester dans le vague et d'examiner ce que peut être une action positive. Dans le domaine religieux spécialement, une action collective et une action individuelle sont toutes deux nécessaires, elles doivent se compléter mutuellement. L'action collective pourra s'exercer par des cultes, des entretiens en commun. L'action individuelle s'exercera par des entretiens particuliers et aussi par l'influence des uns sur les autres.

Le culte doit être quotidien et si possible avoir sa place au début de la journée. Il doit être ouvert à toute la maison, quelle que soit la place de ses habitants. Le corps enseignant doit se faire un devoir d'y prendre part ou simplement d'y assister. Ces cultes ne doivent pas prendre le caractère d'une leçon (leçon qu'on n'a pas besoin d'apprendre). Lectures bibliques, prière seront le rôle de celui qui officie, chant et éventuellement lecture d'un court texte dans la langue maternelle (si une partie des

élèves sont de langue étrangère). La participation des élèves est indispensable d'une façon ou de l'autre. Dans les cultes de semaine l'adjonction de méditations ou de commentaires, si bien préparés soient-ils, font presque toujours disparaître l'atmosphère de recueillement qui fait la valeur d'un culte.

La Bible peut parler directement à l'âme et il est aussi important de savoir se taire que de savoir parler. Des entretiens en commun sur toutes sortes de sujets religieux ou profanes permettent à celui qui donne la leçon ou dirige l'entretien d'apporter son point de vue de chrétien.

A côté de cette action collective les entretiens en particulier permettent un contact plus profond lorsque le plus âgé responsable peut faire part aux jeunes de ses expériences, de sa foi. L'attitude du plus mûr a une grande importance quant au résultat. Il doit se garder d'attirer à lui, de chercher à régner, surtout s'il s'agit de jeunes filles ou d'adolescentes toutes prêtes à prendre «une flamme» pour celui ou celle qui leur témoigne de l'affection. En toute chose le responsable doit se demander cons-

tamment: Suis-je l'exemple de Jésus Christ ou est-ce que ce sont des mobiles et des intérêts humains qui me font agir? Suis-je digne de la tâche et de la responsabilité spirituelle qui m'est confiée? attitude difficile à garder, que seule l'intervention de Dieu peut rendre possible.

Que dire des résultats, sinon qu'ils restent généralement inconnus. Notre rôle est de semer. Si la semence semble souvent se perdre, il en tombe dans des trous cachés où Dieu la fera germer et croître. Quelle joie si de temps à autre les fruits sont visibles. Sachons nous contenter de cela. Il serait vain de vouloir cataloguer, de faire des statistiques sur des résultats que nous croirions bien connaître. Dieu seul peut le faire.

S'il est une satisfaction de travailler à préparer les jeunes pour la vie sociale, combien plus grande est celle de travailler à les mettre en contact avec Celui qui domine sur toutes choses, Celui qui veut attirer tout homme à Lui pour lui donner une félicité éternelle.

*

SCHWEIZER UMSCHAU

† Albert Züst

Am Sonntag, den 17. Oktober 1954, verschied im Kantonsspital Chur Lehrer Albert Züst, der als Herausgeber und Redaktor der «Neuen Schulpraxis», St.Gallen, weit über unsere Landesgrenzen hinaus bekannt ist.

Albert Züst hat die «Neue Schulpraxis» 1931 gegründet und gewann bald einen so großen Leserkreis, daß er und seine Mitarbeiter die Entwicklung einer kinderfreundlichen Erziehungs- und Unterrichtspraxis entscheidend beeinflußten.

Wer Albert Züst persönlich gekannt hat, weiß, daß er auch als Mensch vorbildlich war. Wie traurig, daß wir ihn — erst 54 Jahre alt — verlieren mußten! Zwei Hirntumor-Operationen hatte er durchgemacht, bevor sein Leben langsam verlöschte.

Die «Neue Schulpraxis», der er mit Leib und Seele ergeben war, wird seinem letzten Willen entsprechend von seiner Frau weitergeführt, die stets seine engste Mitarbeiterin war; als neuen Redaktor hat sie Sekundarlehrer Theo Marthaler, Zürich, gewinnen können.

T. M.

*

Voranzeige: XX. Pädagogischer Ferienkurs der Universität Fribourg. Wie wir vernehmen, findet der XX. Pädagogische Ferienkurs der Universität

Fribourg im Jahre 1955 und zwar vom 18.—23. Juli statt. Das Thema umfaßt eine theoretische und praktische Behandlung der *Probleme von Entwicklung, Reifung und Lernen im Kindes- und Jugendalter*. Die Referate und Diskussionen sollen den Erziehern aller Stufen einen praktisch verwertbaren Einblick in das Wesen und in den Ablauf der «pädagogischen Gezeiten» vermitteln.

*

Schweizer Jugend und Schweizer Woche.

Unsere Mädchen und Buben sind die Träger der nationalen Wirtschaft von morgen. Rasch vergehen die Jahre, und wer heute noch die Schulbank drückt, bezopft oder behost — bemannhost meinen wir natürlich — wird morgen als Fabrikant oder Arbeitnehmer, als Kaufmann, Landwirt, Handwerker, als Wissenschaftler und Künstler beiderlei Geschlechts die Geschicke unserer Volkswirtschaft in Händen halten.

Wer die Jugend hat, hat die Zukunft. Gelingt es der jetzigen Erwachsenengeneration, die Jungen zu verantwortungsbewußten Staatsbürgern, zu tüchtigen Berufsleuten und zu Menschen mit Herz heranzubilden, so braucht uns um die künftige Wohlfahrt des Landes nicht bange zu sein.